



Ville de Lausanne

# SKOS – CSIAS – COSAS

## Journée de Bienne

La subsidiarité – un défi permanent

Vérification de la subsidiarité à la croisée avec les ORP





## Objectifs des Unités Communes ORP-CSR

- **Sortir d'un processus d'insertion séquentiel et appliquer concrètement la collaboration interinstitutionnelle.**
  - La prestation d'appui social est directement accessible au sein des ORP pour le public bénéficiaire de l'aide sociale
  - Les difficultés sociales et professionnelles sont ainsi traitées de manière coordonnée et simultanée par des conseillers en placement et des assistants sociaux
- **Un retour à l'emploi durable avec une situation sociale stabilisée et autonomisée**



## Public cible

### Critères d'entrée dans les unités communes ORP-CSR

- Incapacité de travail de 50% minimum et certificat maladie dont la durée est inférieure à 2 mois
- Pas de demande AI en cours
- Pas de droit aux indemnités chômage (LACI)
- En emploi à moins de 50%
- Ne pas être éligible au programme FORJAD
- Ne pas être éligible à la rente pont

### Capacité d'accueil de l'Unité Commune ORP-CSR de Lausanne

- 1600 bénéficiaires



## Principales modalités de prise en charge

- Une stratégie de réinsertion socioprofessionnelle est élaborée au début de la prise en charge.
- Les prestations de conseil en placement et d'appui social sont délivrées simultanément au sein de la même structure.
- Les bénéficiaires déclarés inapte au placement par l'ORP restent suivis à l'Unité Commune ORP-CSR.
- Utilisation du barème de sanction de la LEmp (Loi sur l'Emploi).



## L'Unité Commune ORP-CSR c'est :

- Le **rapprochement** et la **collaboration** entre deux services et deux fonctions.
- Le **partage** d'informations et la réflexion **globale** autour des problématiques des bénéficiaires.
- L'élaboration **en commun** de stratégie d'insertion dans l'intérêt des bénéficiaires.
- La conduite d'entretiens **tripartites et/ou de réseaux**.



## Spécificités du travail à l'Unité Commune ORP-CSR

- Suivi uniquement de bénéficiaires du revenu d'insertion (RI).
- Valorisation des profils RI auprès des employeurs (stage et allocation cantonale d'initiation au travail).
- Coaching plus intensif et entretiens plus rapprochés.
- Accès simultané aux catalogues de mesures d'insertion sociale et professionnelle.
- Travail de réseau favorisé.
- Freins sociaux intégrés dans les stratégies de réinsertion professionnelle.



## **Les thématiques sociales traitées à l'Unité Commune ORP-CSR**

- Gestion budgétaire - Dettes
  - Gestion administrative et subsidiarité
  - Logement (recherches, expulsion)
  - Santé (demande AI, contact avec les médecins)
  - Familles (gade d'enfants, conventions d'entretien)
  - Formation (élaboration et validation du projet, demande de bourse)
-



## Quelques chiffres ...

- ✓ 949 prises d'emploi depuis février 2015 soit 50% des sorties du dispositif.
- ✓ 41 % des bénéficiaires en cours de suivi sont activés dans une MIS ou une MIP.
- ✓ Au 31 janvier 2019, 1308 personnes étaient suivies :
  - 570 par un conseiller en placement et un assistant social
  - 468 par une conseiller en placement
  - 270 par un assistant social





## Réflexions ...

- Quel type de prise en charge pour les bénéficiaires qui quittent le dispositif de l'Unité Commune ORP-CSR ?
- Faut-il intégrer dans notre modèle de collaboration l'OAI ?



**Ville de Lausanne**

Unité Commune ORP-CSR

---

Direction des sports et de la  
cohésion sociale

**Merci de votre attention**

---